



Date de facture **27/07/2025**
 N° de facture **11080999870725**

Remise à Zéro **26/08/2025**
 Fin d'engagement Date échue

N° de compte client **1.62837065**
 N° de ligne **06 50 02 23 25**

M CHABANE MALIK
 6 ALLEE DE LA FERME
 77170 BRIE COMTE ROBERT

Bonjour, voici votre facture du 27 juillet 2025

	€ HT	€ TTC(*)
Montant prélevé le 8 août 2025		21,99
Vos services fournis par votre opérateur	18,32	21,99
Vos abonnements, forfaits et options	14,16	16,99
Vos communications (du 27/06 au 26/07)	4,17	5,00
Montant de la facture soumis à TVA	18,32	21,99
TVA 20,00 % payée sur les débits		3,67
Montant hors TVA soumis à une TVA à 20,00 %		18,32

(*) Les montants unitaires sont arrondis, leur somme peut différer du montant total.

Vous serez prélevé sur votre compte bancaire avec comme Référence Unique de Mandat (RUM) : BT1150SK06346



Utilisateur de la ligne MALIK CHABANE	Numéro de la ligne 06 50 02 23 25	Annexe de la facture 11080999870725	%TVA	€ HT	€ TTC(*)
Vos services fournis par votre opérateur				18,32	21,99
Vos abonnements, forfaits et options					16,99
Pour le mois à venir (du 27/07 au 26/08)					
· Série spéciale B&YOU 300 Go 5G		20,00	20,83	24,99	
· Remise Forfait B&YOU		20,00	-8,33	-10,00	
· Avantage B&You Max		20,00	1,67	2,00	
Vos communications (du 27/06 au 26/07)					5,00
décomptées de vos forfaits					
· 04:06:43 dans le cadre de vos Appels illimités 24h/24					
· 5 unités dans le cadre de vos SMS/MMS illimités 24h/24					
· 00:00:48 dans le cadre de votre Messagerie vocale					
· 90 Go 982 dans le cadre de votre Internet décompté de votre forfait principal					
en dépassement ou non incluses dans vos forfaits					
· 00:05:00 de communications vers l'international		20,00	4,17	5,00	
Total pour cette ligne					21,99

(*)Les montants TTC sont arrondis, leur somme peut différer de celle reprise sur la facture.

Utilisateur de la ligne
MALIK CHABANE
Numéro de ligne
06 50 02 23 25



Détail de votre facture du 27 juillet 2025

Vos services fournis par votre opérateur

Vos communications

décomptées de vos forfaits

Internet décompté de votre forfait principal 0,00

Rappel : 1ko = 1024 octets, 1Mo = 1024 ko

Date	Volume	Pays	Coût € TTC*
27/06	1 Go 666	France	0,000
28/06	8 Go 006	France	0,000
29/06	10 Go 603	France	0,000
01/07	41 Mo 845	France	0,000
02/07	1 Go 372	France	0,000
03/07	2 Go 397	France	0,000
04/07	954 Mo 321	France	0,000
05/07	10 Go 379	France	0,000
06/07	19 Go 659	France	0,000
07/07	1 Go 040	France	0,000
08/07	3 Go 055	France	0,000
09/07	1 Go 224	France	0,000
10/07	3 Go 536	France	0,000
11/07	5 Go 150	France	0,000
12/07	1 Go 143	France	0,000
13/07	571 Mo 923	France	0,000
14/07	1 Go 381	France	0,000
15/07	2 Go 136	France	0,000
16/07	461 Mo 604	France	0,000
17/07	1 Go 345	France	0,000
18/07	1 Go 437	France	0,000
19/07	577 Mo 654	France	0,000
20/07	2 Go 583	France	0,000
21/07	3 Go 847	France	0,000
22/07	6 Go 477	France	0,000

en dépassement ou non incluses dans vos forfaits

Retrouvez les coordonnées de l'éditeur du service sur le site surmafacture.fr

Gérez vos achats et abonnements sur bouyguestelecom.fr, rubrique "Mon compte"

communications vers l'international 5,00

y compris les DOM-TOM

Date	Heure	Numéro Appelé	Durée Réelle hh:mm:ss	Durée Facturée hh:mm:ss	Pays Visité Pays Appelé	Coût € TTC*
20/07	18:10:38	0021356142	00:04:56	00:05:00	France Algérie	4,999

Total de vos consommations 5,00

Tout est bien rangé dans cette facture

On récapitule ce qu'elle peut contenir ?

1 Vos services fournis par votre opérateur bien sûr

Vos abonnements, forfaits et options

C'est-à-dire votre forfait mensuel ainsi que ses options, remises déjà déduites.

Vos communications

Là, il s'agit uniquement des communications hors-forfait (ex. : appels vers ou depuis l'international, SMS, MMS et Internet mobile au-delà du forfait...).

Vos autres services et produits

Ici, on regroupe les frais ou achats ponctuels (recharges Internet mobile, vidéos à la demande, mise en service de ligne Bbox, frais de rejet de paiement ou de résiliation...).

	Montant prélevé le 23 avril 2021	11,49
1	Vos services fournis par votre opérateur	0,00 0,00
	Vos abonnements, forfaits et options	0,00 0,00
	Vos communications (du 09/03 au 08/04)	0,00 0,00
	Vos autres services et produits	0,00 0,00
2	Vos services fournis par des tiers	0,00 0,00
	Vos services ponctuels	0,00 0,00
	Vos autres services de tiers (**)	3,49
	Vos abonnements	3,49
3	Mensualités de votre facilité de paiement pour votre équipement	8,00

EXEMPLE

1 Une facture détaillée avec les 10 chiffres des numéros de téléphone ?
Vous pouvez choisir l'option dans votre Espace Client et même demander vos précédentes factures avec un relevé à 10 chiffres.

2 Vos services de tiers

Les tiers, ce sont d'autres fournisseurs

Donc cela peut concerner des appels vers des numéros spéciaux ou courts, des appels ou SMS de vote ou de jeu TV, des achats de crédits de jeu, des services en ligne Internet+ et SMS+ (jeux, services de vidéo, sonneries, services de rencontre...).

Bon à savoir : toutes les coordonnées de ces fournisseurs de services sont sur le site surmafacture.fr

3 Des équipements à régler

Mensualité de votre facilité de paiement pour votre équipement

Ici, cela concerne un mobile acheté chez Bouygues Telecom et payé en plusieurs fois, en plus de votre forfait.

Avec l'app, maîtrisez vos dépenses

Sur l'appli Espace Client, vous pouvez, partout et tout le temps :

- Suivre votre consommation en temps réel,
- prévoir des alertes automatiques en cas de hors forfait sur les mobiles,
- bloquer un forfait pour éviter les dépassements de type numéros spéciaux, VOD, etc.,
- gérer vos achats ponctuels.

Pour télécharger l'appli Espace Client, il suffit de flasher ce code ci-dessous.



Votre Espace Client est aussi sur bouyguestelecom.fr, rubrique "Mon Compte".

Si vous avez encore des interrogations, on vous accompagne [ici](#)

Adresse : Bouygues Telecom - Service Client TSA 59013 - 60643 Chantilly Cedex

Partéphone : Au 1064 du lundi au samedi de 8h à 20h. Depuis un mobile, appel gratuit puis mise en relation décomptée du forfait ou depuis un poste fixe, prix d'un appel local.

Pour connaître l'ensemble de nos tarifs, rendez-vous sur bouyguestelecom.fr rubrique "Tarifs et conditions".

Il résulte des dispositions de l'article 256, I du CGI que le versement d'une somme d'un débiteur à son créancier ne peut être regardé comme la contrepartie d'une prestation de service entrant dans le champ de la TVA qu'à la condition qu'il existe un lien direct entre ce versement et une prestation individualisable.